

Certificat de patron de navire aux cultures marines - niveau 2

RS881 · RS · Dépubliée/Archivée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
-----------------------	----------------------------

Date d'échéance	31/12/2021
-----------------	------------

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conduire des navires armés aux cultures marines de longueur inférieure à 24 mètres

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mettre en fonctionnement et régler un radar

Utiliser les moyens électroniques de navigation pour naviguer en toute sécurité

Utiliser l'estime pour contrôler la cohérence de la navigation

Se positionner et appliquer le règlement pour prévenir les abordages en mer

Pratiquer l'anti-collision

Rédiger un rapport de mer et/ou un rapport d'accident selon un plan type

Appliquer la réglementation relative au navire, au matériel et aux personnes

Exécuter une navigation en mer en toute sécurité dans le cadre de l'exploitation conchylicole

Citer les principaux éléments caractéristiques de la carène

Effectuer des calculs élémentaires relatifs au chargement du navire conchylicole équipé d'une grue et aux mouvements de charge

Savoir interpréter une courbe hydrostatique

Expliquer la différence entre réserve de stabilité et réserve de flottabilité

Enumérer les documents relatifs à la stabilité et ceux relatifs à la flottabilité

<http://www.ucem->

[nantes.fr/images/stories/documents/new_ref/Fonctions_sur_navires_cult_mar_annexes_arrete_27_mai_2011.pdf](http://www.ucem-nantes.fr/images/stories/documents/new_ref/Fonctions_sur_navires_cult_mar_annexes_arrete_27_mai_2011.pdf)

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""Décret n°2007-1377 du 21 septembre 2007 portant diverses dispositions relatives aux titres de formation professionnelle maritime"",""Arrêté du 27 mai 2011 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime pour des fonctions sur les

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aptitude médicale

Conditions d'âge

Avoir obtenu le certificat de patron de navire aux cultures marines - niveau 1

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
www.formation-maritime.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/881/>